

Description

La praticienne ou le praticien sur bois travaillent le bois brut et ses sous-produits comme l'aggloméré ou le contre-plaqué. Selon le domaine spécifique choisi, elles et ils participent à la découpe du bois à l'aide de machines, à l'emballage et au stockage des produits, à la fabrication d'éléments de construction; elles et ils collaborent aussi au montage de ces éléments sur des chantiers.

Leurs principales activités consistent à:

Pour les deux domaines spécifiques

- sélectionner les différentes essences de bois: épicéa, sapin, mélèze, hêtre, chêne, etc.
- stocker et utiliser les différents assortiments de bois: bois ronds ou équarris, planches, lattes, produits de raboterie, etc.
- réaliser les calculs nécessaires sur la base des documents de travail
- à l'aide de machines stationnaires, de machines, portatives ou d'outils manuels: couper ou entailler, raboter, coller, assembler les matériaux, procéder au finissage (poncer, imprégner, traiter les surfaces), prémonter des pièces fabriquées ou semi-fabriquées
- transporter les produits au moyen de machines, notamment des chariots élévateurs
- stocker les éléments fabriqués ou semi-fabriqués
- respecter les consignes de sécurité: protection des voies respiratoires, des yeux, des oreilles, de l'appareil locomoteur, etc.
- appliquer les prescriptions légales et les directives de l'entreprise relatives à la protection de l'environnement et à la prévention des incendies

Domaine spécifique industrie

- produire des éléments en bois en surveillant l'entrée et la sortie des matériaux en machines afin d'éviter les engorgements et les ruptures
- assurer les cadences et les temps de production
- nettoyer les installations et exécuter des travaux de maintenance simple

Domaine spécifique atelier et chantier

- préparer les outils et les machines à transporter sur le chantier
- organiser la place de travail sur le chantier
- monter les éléments de construction (portes, fenêtres, éléments de charpente, etc.) selon les instructions en suivant des plans de montage simple
- remettre en ordre la place de travail, respectivement le chantier

Environnement de travail

Les praticiennes et praticiens sur bois font partie d'une équipe et collaborent avec des scieurs de l'industrie du bois ou des charpentiers qui supervisent leurs travaux. Selon leur domaine d'activité, elles et ils travaillent dans des ateliers ou sont amenés à se déplacer pour aider à la construction et au montage de divers éléments en bois sur les chantiers. Leurs horaires de travail sont en principe réguliers, mais peuvent varier selon les conditions météorologiques.

Formation

La formation de praticienne ou de praticien sur bois s'acquiert par un apprentissage dans l'un des domaines spécifiques suivants: industrie; atelier et chantier.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une charpenterie ou scierie
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle, dans une classe intercantonale romande à Morges (VD)
- cours interentreprises (22 jours sur 2 ans pour le domaine spécifique industrie, 24 jours sur 2 ans pour le domaine spécifique atelier et chantier), à Tolochenaz (VD)

Durée

- 2 ans

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

- attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) de praticien ou de praticienne sur bois

Contenu (sur 2 ans)

- forêt et filière du bois
- production (inclus sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement, prévention des incendies)

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude pour le calcul
- Bonne représentation spatiale
- Aptitude à travailler en équipe
- Résistance physique
- Capacité à supporter les bruits
- Précision et minutie

Perspectives professionnelles

Les praticiennes et praticiens sur bois peuvent travailler dans les branches les plus diverses du façonnage du bois. Elles et ils ont donc un champ d'employabilité assez large dans des entreprises de charpente et de construction en bois, dans des scieries, dans des raboteries ou encore dans des fabriques de bois lamellé-collé, d'emballages en bois, de clôtures et des parqueteries. Très peu d'entreprises forment des apprentis.

Perfectionnement

Les praticiennes et praticiens sur bois peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de spécialiste en industrie du bois ou de charpentier-ère. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle et est également exigé pour suivre une formation supérieure (par exemple le brevet fédéral).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide-menuisier AFP/Aide-menuisière AFP
- Charpentier CFC/Charpentière CFC
- Ébéniste CFC/Ébéniste CFC
- Menuisier CFC/Menuisière CFC
- Spécialiste en industrie du bois CFC/Spécialiste en industrie du bois CFC

Adresses

Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM)
Avenue de Marcelin 31
1110 Morges
Tél.: +41 21 316 03 20
<https://www.cepm.ch>

Fédération romande des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie (FRECEM)
Chemin de Budron H6
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél.: +41 21 652 15 53
<https://www.frececm.ch>

Industrie du bois Suisse
Helvetiastrasse 17
3000 Berne 6
Tél.: +41 31 350 89 89
<https://www.holz-bois.ch/fr>